



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

CAPLP CONCOURS EXTERNE

**Section : réparation et revêtement
en carrosserie**

Session 2018

Sommaire

Avant-propos	3
Remerciements	4
Résultats statistiques	5
Épreuve d'admissibilité : exploitation pédagogique d'un dossier technique.....	7
A. Définition de l'épreuve	7
B. Sujet.....	7
C. Éléments de corrigé de l'épreuve d'admissibilité.....	8
D. Commentaires sur le déroulement de l'épreuve d'admissibilité	25
E. Résultats de l'épreuve d'admissibilité.....	28
Épreuve d'admission : épreuve de mise en situation professionnelle.....	29
A. Définition de l'épreuve	29
B. Déroulement	29
C. Critères d'évaluation et indicateurs de performances	30
D. Commentaires sur le déroulement de l'épreuve d'admission.....	31
E. Résultats de l'épreuve d'admission	34
F. Exemple d'épreuve d'admission.....	35
Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République	38

Avant-propos

La loi pour la refondation de l'école de la République¹ a affirmé les principes sur lesquels devaient être construits la formation et le recrutement des enseignants. Parmi ceux-ci, figure le fait que :

« La qualité d'un système éducatif tient d'abord à la qualité de ses enseignants(...) De nombreuses études attestent l'effet déterminant des pratiques pédagogiques des enseignants dans la réussite des élèves. Enseigner est un métier exigeant qui s'apprend(...)

Le développement d'une culture commune à tous les enseignants et à l'ensemble de la communauté éducative doit permettre d'encourager le développement de projets transversaux et interdisciplinaires.

(...) Le cadre national des formations dispensées et la maquette des concours de recrutement, élaborés conjointement par les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, seront fondés sur une plus grande prise en compte des qualités professionnelles des candidats et sur le développement des savoir-faire professionnels. »

Cette session répond aux attentes de l'arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF du 27 avril 2013, fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Ces concours n'ont pas pour objectif de valider uniquement les compétences scientifiques, technologiques et professionnelles ; ils doivent aussi valider les compétences pédagogiques qui sont souhaitées par l'État employeur qui recrute des professeurs.

L'épreuve d'admissibilité, intitulée « exploitation pédagogique d'un dossier technique » permet l'évaluation des compétences pédagogiques des futurs professeurs. L'évaluation de cette épreuve est basée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013).

L'épreuve d'admission, intitulée « épreuve de mise en situation professionnelle » a un coefficient double par rapport à celui de l'épreuve d'admissibilité ; son influence est donc non négligeable sur le classement final. Les candidats et leurs formateurs sont invités à lire avec application les conseils donnés dans ce rapport afin de bien appréhender les compétences ciblées. La préparation à cette épreuve doit commencer dès l'inscription au concours. Proposer une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne s'improvise pas et nécessite une préparation rigoureuse. Cette épreuve « permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République ». Les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place lors de l'entretien ; en effet, la mission première que fixe la Nation à ses enseignants est de transmettre et faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité.

La connaissance des textes définissant le fonctionnement des lycées professionnels et l'organisation des diplômes, qui y sont préparés, sont un préalable incontournable à la réussite au CAPLP.

Il est nécessaire que les candidats s'approprient les contenus et modalités décrits dans les référentiels de certification des diplômes de cette filière professionnelle (le CAP et le baccalauréat professionnel réparation des carrosseries ainsi que le CAP peinture en carrosserie).

Le jury invite les candidats à se rapprocher, si nécessaire, d'un lycée professionnel assurant la formation à l'un de ces diplômes.

¹Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (JORF du 9 juillet 2013)

La session 2018 de ce concours présentait douze postes. Vingt-six candidats ont été déclarés admissibles et tous se sont présentés à l'épreuve d'admission. Tous les postes disponibles ont été pourvus.

De très bons candidats ont su démontrer un sens de la pédagogie mise en œuvre dans la voie professionnelle et une posture professionnelle compatible avec l'exercice des missions d'enseignant ; le jury les en félicite.

Pour conclure cet avant-propos, le jury souhaite que ce rapport soit une aide efficace aux futurs candidats au CAPLP réparation et revêtement en carrosserie.

Remerciements

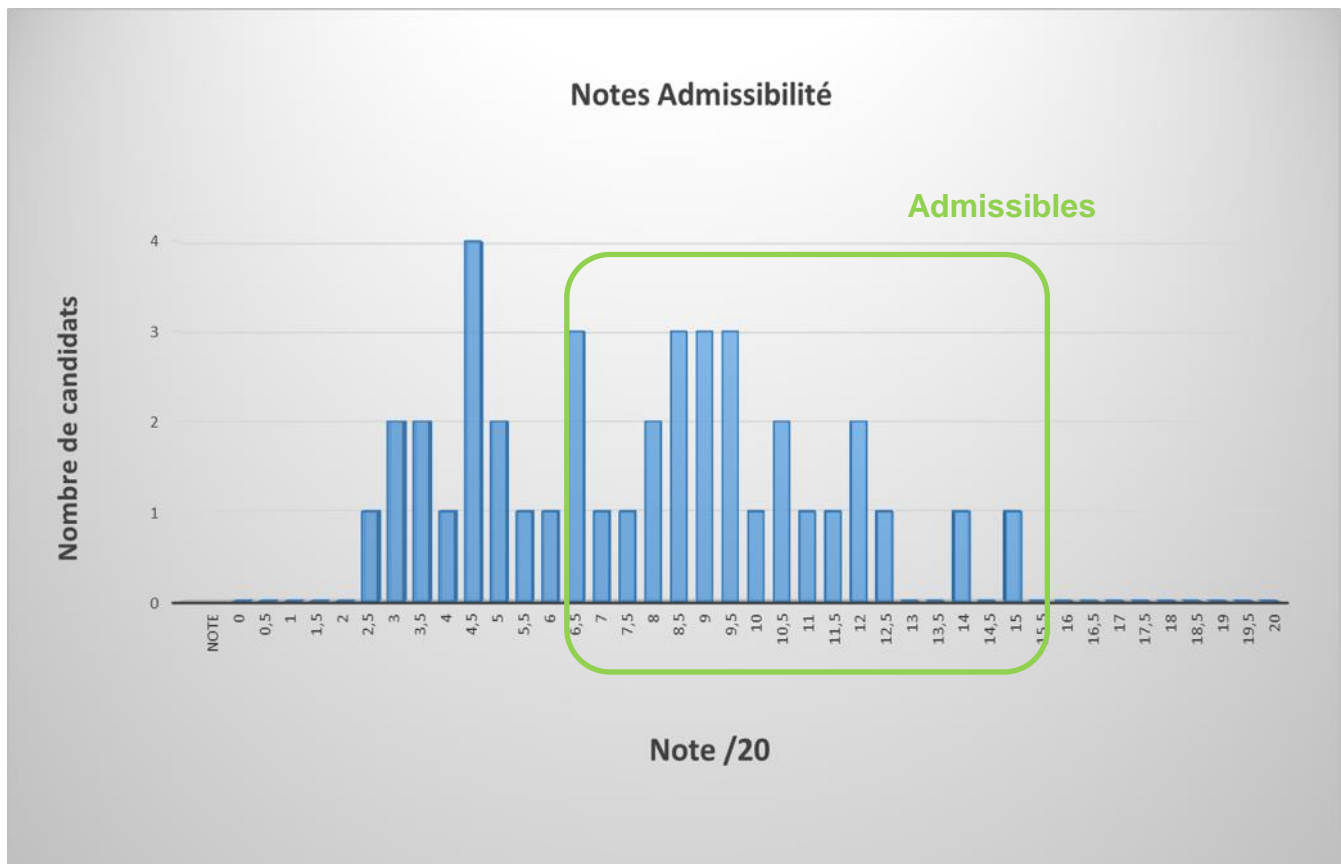
Les membres du jury tiennent à remercier le proviseur du lycée du Hainaut à Valenciennes, son directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, ses collaborateurs et l'ensemble des personnels pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Résultats statistiques

Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
12	58	40	26	26	12

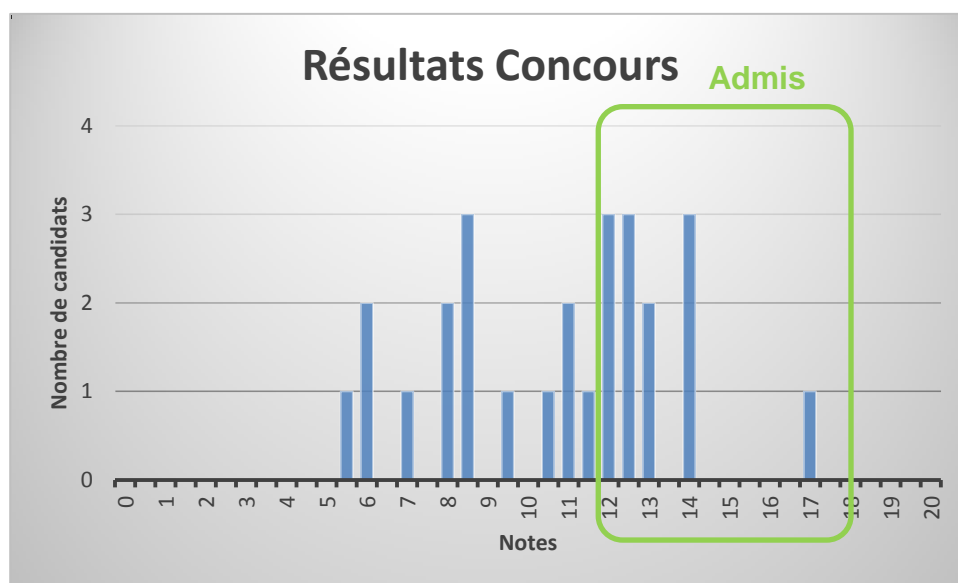
Statistiques et histogramme des notes obtenues à l'admissibilité

Note obtenue par le premier candidat	15
Note obtenue par le dernier candidat admissible	6,3
Moyenne des candidats présents	7,92
Moyenne des candidats admissibles	9,77



Statistiques et histogramme des notes obtenues au concours

Note obtenue par le premier candidat	17
Note obtenue par le dernier candidat admis	12,1
Moyenne des candidats présents	11,48
Moyenne des candidats admis	13,4



Épreuve d'admissibilité : exploitation pédagogique d'un dossier technique

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve d'admissibilité est définie ainsi :

Arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF du 27 avril 2013

L'épreuve consiste en une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans un référentiel du champ professionnel de l'option choisie. À partir d'un dossier technique fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- *de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;*
- *d'élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).*

Durée : quatre heures ; coefficient : 1

B. Sujet

Le sujet est disponible en téléchargement sur le site du ministère à l'adresse :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externer/12/8/s2018_caplp_externer_reparation_revêtement_carross_934128.pdf

Mise en situation

L'établissement d'accueil du candidat est partenaire avec une entreprise de récupération automobile. Ce partenariat permet de mettre à la disposition des équipes pédagogiques des véhicules accidentés qui serviront de supports pédagogiques. Deux véhicules sont support de cette épreuve : une RENAULT MÉGANE III et une AUDI A6.



Le candidat doit exploiter ces supports pédagogiques sur trois activités :

- accueil du client et réception de son véhicule ;
- contrôle, réparation des structures ;
- remplacement, réparation des éléments détériorés.

C. Éléments de corrigé de l'épreuve d'admissibilité

Les éléments de réponse proposés ci-dessous décrivent une possibilité d'exploitation pédagogique, d'autres approches pouvaient également être jugées satisfaisantes par le jury.

1.1 ACCUEIL DU CLIENT ET RECEPTION DE SON VEHICULE

Pour un de vos groupes vous préparez un TP visant la compétence :

« C1.4 : Rédiger l'ordre de réparation ».

Q1.11 Expliquez l'intérêt de ce document et décrivez son contenu.

L'ordre de réparation est un bon de commande de travail qui vaut pour contrat. Ce contrat est régi par les conditions générales de réparation, dont le client doit avoir eu connaissance soit par voie d'affichage sur le lieu de réception du véhicule, soit parce qu'il figure au dos de l'exemplaire originale de l'OR.

Il est signé par le réparateur et le client, chaque partie en conserve un exemplaire.

Il doit indiquer :

- *la date de saisi de l'OR et de l'intervention;*
- *l'identité du client et du réparateur*
- *le type de véhicule et son kilométrage ;*
- *l'état apparent du véhicule*
- *la nature exacte des réparations à effectuer ;*
- *le délai d'immobilisation du véhicule.*
- *le coût estimé des réparations*
- *la signature du réparateur et du client.*

Ce document sera utile en cas de litige. Il permettra aux deux parties de faire la preuve des travaux qui ont été commandés par le client.

Q1.12 Les véhicules accidentés peuvent être soumis à une procédure VGE. Expliquez ce qu'est cette procédure en indiquant :

- Son objectif
- Les véhicules concernés
- Qui peut la déclencher
- Les déficiences du véhicule qui font l'objet de la procédure
- Les modalités du suivi de la réparation du véhicule

Son objectif :

La procédure dite des « Véhicules Gravement Endommagés » (VGE) est régie par les articles L327-4 et R327-2 du Code de la route.

Cette procédure a pour objectif de retirer temporairement de la circulation les véhicules accidentés qui présentent un danger immédiat pour la sécurité routière.

Les véhicules concernés :

La procédure VGE s'applique uniquement aux voitures particulières (VP), aux camionnettes (CTTE) et aux remorques de plus de 500 kg et de moins de 3,5T (REM) soumises à immatriculation en France et attelées à ces véhicules. En l'état actuel des textes, les véhicules de collection sont également concernés par la procédure.

La procédure peut être déclenchée :

- *soit par les forces de l'ordre qui immobilisent le véhicule et procèdent au retrait du certificat d'immatriculation sur le fondement de l'article L 325-1 du code de la route ;*
- *soit par un Expert en automobile, sollicité pour expertiser le véhicule. Dans ce cas, l'Expert constatant l'existence d'une déficience affectant le véhicule suite à un accident de la circulation (collision avec ou sans tiers, choc en stationnement, etc.) en informe l'autorité administrative compétente qui suspend l'autorisation de circuler et inscrit une opposition au transfert du certificat d'immatriculation (interdiction de donner ou vendre son véhicule).*

Les déficiences du véhicule accidenté qui font l'objet de la procédure :

- La carrosserie (entre les zones d'ancrage des éléments de liaison au sol) : longerons, plancher, passages de roue, châssis, traverses ;
- La direction : colonne, crémaillère ou boîtier, biellettes et timonerie ;
- Les liaisons au sol : berceau, éléments de suspension, essieux et jantes ;
- Les éléments de sécurité des personnes : ceintures, coussins gonflables, prétensionneurs, boîtiers de commande.

Les modalités du suivi de la réparation du véhicule :

Pour lever l'interdiction de circuler, l'expert doit s'assurer que le véhicule est réparé dans les règles de l'art et que les déficiences détectées lors de l'expertise répondent aux conditions normales de sécurité.

L'expert examine le véhicule à toutes les étapes de la réparation.

Une fois le rapport de conformité validé par l'expert, l'interdiction de circuler est levée par la préfecture et le titulaire du certificat d'immatriculation est de nouveau autorisé à circuler avec son véhicule.

1.2 CONTROLE, REPARATION DES STRUCTURES

Pour votre groupe de 1^{ère} Bac Pro, vous préparez une séquence d'activité pratique visant les compétences :

« C3.1.4 : Effectuer les contrôles et les mesures du soubassement ».

« C 3.2 : Diagnostiquer l'état géométrique des structures et des trains roulants »

« C4.2.3 : Réaliser la remise en ligne de la structure ».

Votre support pédagogique, la RENAULT MEGANE III est sur le banc de redressement, l'outil de mesure que vous allez utiliser est le système tridimensionnel à pige mécanique METRO 2000 de CELETTE. (Système de mesure pédagogiquement pertinent)

Q1.21 Définissez ce qu'est la mise en assiette et expliquez les procédures et recommandations à mettre en œuvre pour réaliser une mise en assiette conforme.

Le principe d'une mise en assiette est de mettre en référence le soubassement du véhicule dans les trois dimensions [Hauteur (OZ) ; Largeur (OY) ; Longueur (OX)] par rapport à l'appareil de mesure.

Pour cela, il faut choisir au minimum trois points pour créer un plan : deux points opposés au choc et un point non déformé proche du choc. La distance entre les points d'assiette doit être suffisamment conséquente pour garantir une assiette de qualité. Un 4^{ème} point peut être utilisé pour confirmer que la structure ne soit pas vrillée.

Q1.22 Complétez le tableau de relevés de côtes dans le dossier réponse.

POINTS		OX			OY			OZ		
		Côtes		Ecart	Côtes		Ecart	Côtes		Ecart
		Constructeur	Relevés		Constructeur	Relevés		Constructeur	Relevés	
1	D	418/424	418/424	0/0	447/534	447/534	0/0	35	35	0
	G	418/424	419/425	1/1	445/535	443/532	-2/-3	36	35	-1
2	D	475	475	0	492	492	0	37	37	0
	G	475	481	6	476	473	-3	37	42	5
3	D	848	848	0	489	489	0	147	147	0
	G	848	852	4	489	478	-11	147	153	6
4	D	990	990	0	593	593	0	332	332	0
	G	990	999	9	593	581	-12	332	341	9
5	D	1301	1301	0/0	305	305	0/0	16	16	0
	G	1301	1301	0/0	305	305	0/0	16	16	0

Q1.23 Analysez les valeurs du contrôle de soubassement dans le tableau du dossier réponse.

POINTS DEFORMES		COMMENTAIRES
1	D	<i>Le point n'est pas déformé</i>
	G	<i>Le point a reculé de 1mm en OX, il est parti en OY de 2 et 3 mm sur la droite et est descendu de 1mm en OZ</i>
2	D	<i>Le point n'est pas déformé</i>
	G	<i>Le point a reculé de 6mm en OX, il est parti en OY de 3 mm sur la droite et est monté de 5mm en OZ</i>
3	D	<i>Le point n'est pas déformé</i>
	G	<i>Le point a reculé de 4mm en OX, il est parti en OY de 11 mm sur la droite et est monté de 6mm en OZ</i>
4	D	<i>Le point n'est pas déformé</i>
	G	<i>Le point a reculé de 9mm en OX, il est parti en OY de 12mm sur la droite et est monté de 9mm en OZ</i>

Q1.24 A l'aide de la documentation pédagogique et suite à l'analyse que vous venez de réaliser, déterminez les éléments de la structure susceptibles d'être endommagés.

Suite à l'analyse du relevé de côte, les éléments susceptibles d'être endommagés sont :

- *le support de traverse radiateur ;*
- *le boîtier avant gauche de fixation berceau ;*
- *le longeron avant gauche ;*
- *la coupelle d'amortisseur avant gauche ;*
- *la rehausse coupelle avant gauche.*

Q1.25 Enumérez les règles de sécurité à respecter impérativement lors d'une opération de remise en ligne par traction avec une équerre de redressement.

Vérifier les ancrages du véhicule, de l'équerre et de la pince de traction.

Ne pas se placer dans l'alignement de la traction.

Utiliser une élingue de sécurité.

S'équiper d'EPI.

1.3 REPLACEMENT, REPARATION DES ELEMENTS DETERIORES

Pour votre classe de 1^{ère} Bac Pro, vous préparez des séances d'apports de connaissances visant les savoirs :

« S2.1.1 Les matériaux métalliques »

« S2-2 Les techniques d'assemblage »

Q1.31 La carrosserie de l'AUDI A6 est composée d'éléments en aluminium (voir DP15). Citez les avantages de ce matériau par rapport à l'acier.

L'aluminium est beaucoup plus léger, ce qui permet d'abaisser le poids des véhicules et de diminuer la consommation de carburant. De plus :

- *il se corrode moins, il forme une fine couche d'oxyde qui se renouvelle régulièrement et protège ainsi le matériau d'une attaque plus profonde ;*
- *il se recycle facilement, les alliages d'aluminium peuvent être facilement revalorisés et retraités plusieurs fois ;*
- *il a une excellente aptitude au formage.*

Q1.32 Lors d'une intervention sur un élément en aluminium, il est préconisé d'intervenir dans une zone de travail spécifique avec des outils spécifiques alu. Expliquez pourquoi ?.

- *Pour limiter les risques de corrosion de l'aluminium :*

En cas de contact entre l'aluminium et un métal possédant dans la chaîne de tension électrochimique, un potentiel électrique positif comme l'acier, une corrosion par contact se produit. Il est donc indispensable d'utiliser des matériels spécifiques uniquement destinés à la réparation de l'aluminium pour ne pas contaminer les éléments avec des particules d'acier.

- *Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion :*

Dans une atmosphère humide, les risques d'incendie ou d'explosion peuvent être provoqués par la présence simultanée de poussières d'aluminium et d'acier. Une aire de travail spécifique doit être attribuée à la réparation des éléments en aluminium, notamment pour les opérations de ponçage

Q1.33 Pour le remplacement de la « **Tourelle de jambe de force** » de l'AUDI A6, le constructeur préconise un assemblage « collage/revetage ». Expliquez le principe de cet assemblage et argumentez sur les avantages de cette technique par rapport à un assemblage thermique.

Le collage/revetage est un assemblage à froid, les éléments du véhicule sont à la fois collés et rivetés. Cette technique permet d'assembler des éléments de nature différente (acier/aluminium) ou de même nature (acier/acier).

Le principe est d'appliquer une colle structurale sur les tôles d'accostage des éléments à assembler, puis de les riveter entre eux.

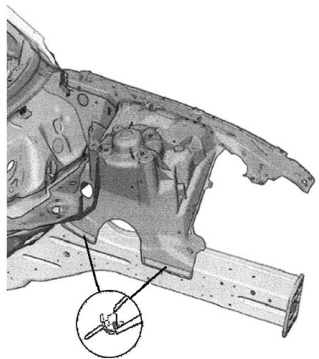
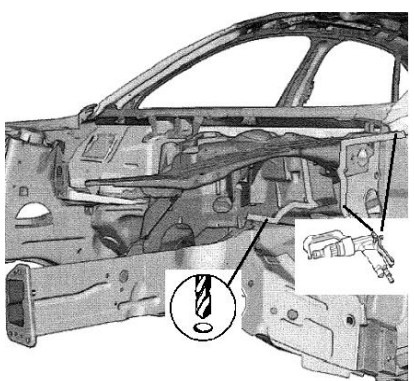
Cette technique a l'avantage de préserver la protection d'origine du véhicule contre la corrosion mais aussi de limiter toute déformation thermique.

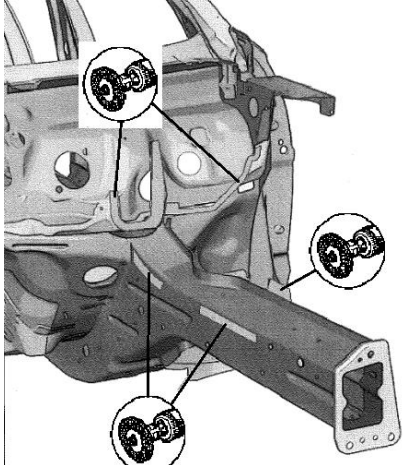
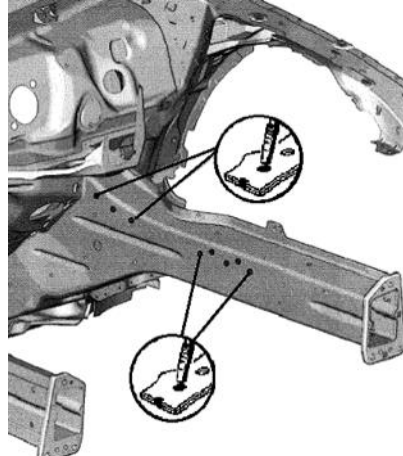
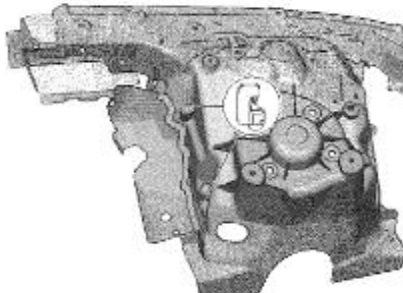
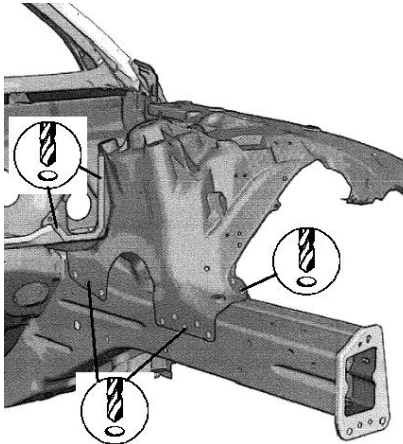
Q1.34 Pour expliquer le procédé d'assemblage « collage/revetage » à vos élèves, vous préparez une gamme de réparation sur le remplacement de la « **Tourelle de jambe de force** » de l'Audi A6.

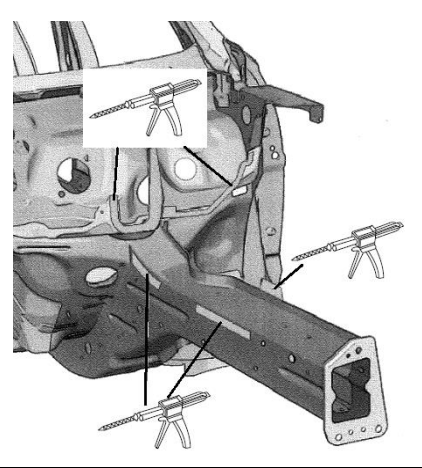
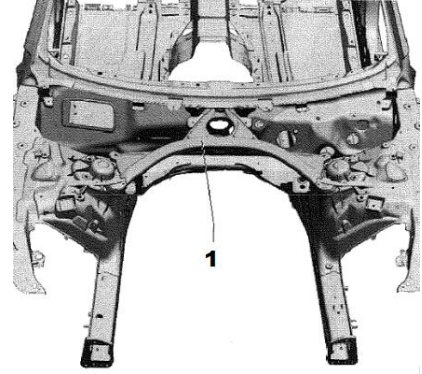
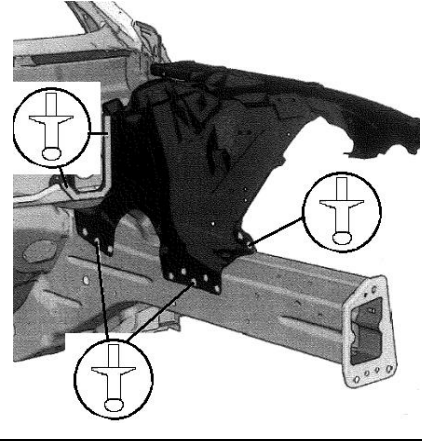
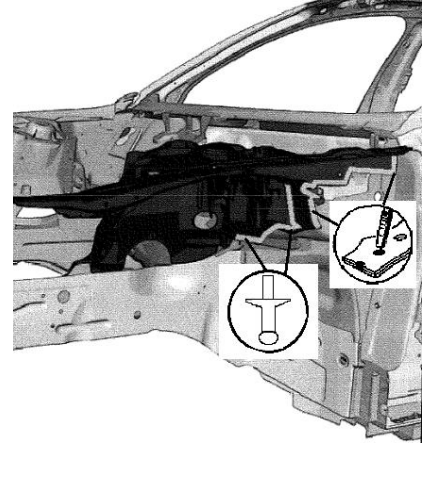
Dans la mise en situation que vous proposez :

- *Le véhicule est sur un marbre à contrôle positif*
- *Tous les éléments de mécanique et de carrosserie du bloc avant sont déposés, le bloc avant du véhicule est nu.*

A l'aide du DP16, complétez les opérations de la gamme de réparation dans le dossier réponse page 3, 4 et 5 sur 13.

N°	PHASES	OPERATIONS	ILLUSTRATIONS
100	PREPARER L'INTERVENTION	110 : Préparer le poste de travail 120 : Préparer les produits et l'outillage	
200	DEPOSER LA TOURELLE DE JAMBE DE FORCE	210 : <i>Découper grossièrement la tourelle de jambe de force avec la scie de carrossier</i>	
		220 : <i>Retirer les rivets auto-poinçonneur à l'aide de la pince à rivet-poinçons</i> 230 : <i>Dégrafer l'accostage d'origine à l'aide de la fraiseuse-dépointeuse.</i>	

		<p>240 : <i>Éliminer les restes de tôle à l'aide de la meuleuse d'angle.</i></p>	
		<p>250 : <i>Souder et meuler les trous des rivets auto-poinçonneurs à l'aide d'un MIG et les repérer afin de ne pas percer au même emplacement ultérieurement</i></p>	
<p>300</p>	<p>PREPARER, AJUSTER L'ASSEMBLAGE DES PIECES</p>	<p>310 : Retirer les rivets-poinçons de la pièce de raccord du passage de roue à l'aide de la pince à rivets-poinçon à accu</p> <p>320 : <i>Le véhicule étant placé sur le jeu complémentaire de tête de redressage, ajuster la pièce neuve et l'immobiliser</i></p>	
		<p>330 : <i>Percer simultanément des trous de 6,7 mm de diamètre dans la pièce et les composants environnants à l'aide de la perceuse et retirer la pièce neuve.</i></p> <p>340 : <i>Nettoyer les emplacements de collage à l'aide du solvant de nettoyage</i></p> <p>350 : Préparer et nettoyer la zone de collage à la pierre siliceuse</p>	

400	ASSEMBLER LA PIECE NEUVE SUR LE VEHICULE	<p>410 : <i>Appliquer le primaire sur les zones de d'assemblage par collage</i></p> <p>420 : <i>Appliquer la colle époxy bi-composant sur l'ensemble de la zone de rivetage à l'aide du pistolet à colle pneumatique</i></p> <p>430 : <i>Ajuster la pièce neuve et l'immobiliser.</i></p>	
		<p>440 : Visser la barre anti-rapprochement 1 de la jambe de force côtés droit et gauche de la carrosserie pour que les cotes soient respectées</p>	
		<p>450 : <i>Riveter la tourelle de la jambe de force sur le longeron avant avec des rivets aveugles.</i></p>	
		<p>460 : <i>Riveter la tourelle de la jambe de force sur tablier avec des rivets aveugles.</i></p> <p>470 Souder la pièce neuve par bouchonnage avec un appareil de soudage sous gaz de protection</p>	
500	REMISE EN ETAT DU POSTE DE TRAVAIL	<p>510 Ranger les outils et les produits</p> <p>520 Nettoyer le poste de travail</p>	

2.1 PLANNING PREVISIONNEL DE FORMATION

Q2.11 Justifier l'utilité d'établir un planning prévisionnel de formation.

L'objectif est d'organiser pédagogiquement la formation des différentes compétences professionnelles du ou des diplômes préparés dans un temps donné, en prenant en compte les différentes contraintes (dates des PFMP, vacances, ...) et réglementation (bilan semestriel, modalités d'examen, ...).

Q2.12 Indiquer les contraintes, les critères et les réglementations que vous devez prendre en compte pour élaborer votre progression pédagogique-

Dans la situation donnée, les diplômes préparés sont :

- le bac professionnel Réparation des carrosseries sur les 3 ans de formation ;
- le CAP Réparation des carrosseries (diplôme intermédiaire) sur les 2 premières années de formation du Bac Pro.

Pour établir le plan de formation prévisionnel des classes de 2nd et 1^{ère} Bac Pro, plusieurs critères sont à prendre en compte :

- Les compétences à évaluer et les modalités d'évaluation en CCF du diplôme intermédiaire :

La 1^{ère} situation d'évaluation se réalisera au terme des 4 semaines de PFMP (semaines 2, 3, 4 et 5) de la classe de 1^{ère} Bac pro. Il est indispensable que chacune de ces compétences soient planifiées avant cette échéance.

Aux vues du nombre de compétences de cette 1^{ère} situation d'évaluation et du temps nécessaire d'acquisition des élèves, les compétences évaluées en 2^{ème} situation pourront être positionnées en milieu et fin de formation de la classe de 1^{ère} Bac Pro.

- La planification des PFMP :

La planification des PFMP sur le calendrier scolaire de l'établissement est votée en conseil d'administration, donc imposée par l'administration mais les objectifs sont déterminés par l'enseignant.

- Le niveau de complexité d'apprentissage des tâches professionnelles pour les élèves :

L'organisation de la chronologie d'apprentissage des compétences professionnelles doit prendre en compte la complexité de chacune et les pré-requis nécessaires pour leurs acquisitions. Chaque compétence acquise peut devenir un pré-requis pour l'apprentissage d'une future compétence. L'élève doit y trouver du sens.

Q2.13 Indiquer ce que sont les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation.

Q2.14 Indiquer la stratégie pédagogique à mettre en place pour une intégration réussie des PFMP dans le cycle de formation

La stratégie pédagogique consiste à déterminer les tâches et compétences visées en PFMP de manière à faciliter l'intégration professionnelle des élèves. Deux stratégies peuvent être élaborées ou combinées :

- les tâches et compétences visées sont liées aux acquis de l'élève pour qu'il puisse les mettre en œuvre en milieu professionnel, ce qui signifie qu'il les a travaillées en amont de la PFMP ;
- les tâches et compétences visées ne sont pas acquises par l'élève. L'objectif est de les faire découvrir en entreprise, et de se servir de cette expérience dans les futurs enseignements. Pour cette stratégie, les enseignements doivent être réalisés dès le retour des PFMP de manière à exploiter l'expérience de l'élève.

Q2.15 Vous avez dans le dossier réponse les plannings prévisionnels de formation vierges des deux classes que vous avez en charge. Les vacances scolaires, les PFMP et les périodes d'évaluation CCF sont positionnées. Le planning prévoit 3 à 4 semaines de formation par séquence.

On vous demande de positionner dans les plannings prévisionnels de formation des classe de 2nd et 1^{ère} « Bac pro réparation des carrosseries » les séquences proposées en DP2 « Séquences de formation des 2nd BAC Pro et 1^{ère} BAC Pro ».

PLANNING PREVISIONNEL DE FORMATION CLASSE DE 2 ND BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES																																											
MOIS	Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin															
SEMAINES	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	1	18	19	20	21	22	23	24	25	26
SEQUENCES	<i>Préparer et organiser le poste de travail</i>			<i>Déposer, reposer des éléments amovibles de carrosserie</i>			Vacances scolaire			<i>Déposer, reposer des éléments mécaniques, et de sellerie.</i>			<i>Contrôler et préparer le véhicule avant livraison</i>			Vacances scolaire			<i>Déposer, reposer les éléments des circuits électriques et électroniques.</i>			PFMP 3 semaines			Vacances scolaire			<i>Rédiger l'OR et le bon de commande</i>			<i>Remise en forme des éléments par chocs et par inertie</i>			Vacances scolaire			<i>Remise en forme par garnissage chimique</i>			PFMP 3 semaines			

PLANNING PREVISIONNEL DE FORMATION CLASSE DE 1^{ère} BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES

MOIS	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin																			
SEMAINES	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26													
SEQUENCES	<i>Remplacer des éléments inamovibles</i>				<i>Remplacer les vitrages</i>				Vacances scolaire				<i>Réparer les matériaux composites</i>				<i>Remise en ligne par traction</i>				Vacances scolaire				CCF				CCF				Vacances scolaire				CCF				CCF				Vacances scolaire				CCF				Peindre l'élément d'un véhicule			

Q2.16 Vous avez établi votre progression pédagogique. Vous devez maintenant déterminer les tâches et les compétences que vous souhaitez que vos élèves réalisent en PFMP. Dans le dossier réponse et à l'aide des documents pédagogiques, déterminez pour la classe de 2nd les tâches que vont devoir réaliser vos élèves et les compétences visées pour chaque PFMP.

TACHES ET COMPETENCES VISEES EN PFMP POUR LA CLASSE DE 2 ND BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES		
PERIODE DE PFMP	TACHES VISEES	COMPETENCES VISEES
<p>PFMP des semaines 6,7 et 8</p>	<p><i>T2.1 Analyser les données techniques et réglementaires et organiser le poste de travail</i></p> <p><i>T2.2 Déposer les pièces mécaniques, les éléments de carrosserie et de sellerie</i></p> <p><i>T2.3 Déposer les éléments des circuits électriques et électroniques</i></p> <p><i>T5.1 Reposer les pièces mécaniques, les éléments de carrosserie</i></p> <p><i>T5.2 Reposer les éléments des circuits électriques et électroniques</i></p> <p><i>T5.3 Contrôler et préparer le véhicule avant livraison</i></p> <p><i>T6.1 Appliquer les règles de mise en déchets</i></p> <p><i>T6.2 Remettre en état le poste de travail</i></p>	<p><i>C2.4 Organiser le poste de travail</i></p> <p><i>C1.5 Renseigner les documents et les outils de suivi de la démarche qualité</i></p> <p><i>C1.6 Rendre compte au client ou à la hiérarchie</i></p> <p><i>C4.1.1 Déposer, reposer les éléments mécaniques et de sellerie.</i></p> <p><i>C4.3.2 Déposer, reposer les éléments des circuits d'énergie et d'information</i></p>
<p>PFMP des semaines 24,25 et 26</p>	<p><i>T1.4 Rédiger l'ordre de réparation</i></p> <p><i>T1.7 Commander les pièces à remplacer</i></p> <p><i>T2.5 Remettre en forme les éléments détériorés</i></p> <p><i>T4.1 Préparer les fonds</i></p>	<p><i>C1.4 : Rédiger l'ordre de réparation.</i></p> <p><i>C2.3 Commander les pièces et les produits nécessaires à l'intervention</i></p> <p><i>C4.1.3 Remettre en forme les éléments détériorés.</i></p> <p><i>C4.4.1 Identifier les risques liés à l'intervention et les moyens de les prévenir</i></p> <p><i>C4.4.2 Identifier et préparer les fonds et les produits de recouvrement.</i></p> <p><i>C4.4.3 Protéger les surfaces à ne pas traiter</i></p>

2.2 PLAN DE SEQUENCE

Q2.21 Dans le dossier réponse, déterminez à l'aide du dossier pédagogique les objectifs terminaux de la séquence.

OBJECTIFS TERMINAUX DE LA SEQUENCE: « Peindre l'élément d'un véhicule »	
Tâche(s) terminale(s) visée(s) de la séquence	<ul style="list-style-type: none">- <i>T4.2 Peindre l'élément du véhicule</i>- <i>T4.3 Contrôler la qualité de finition et d'aspect</i>
Compétence(s) terminale(s) visée(s) de la séquence	<ul style="list-style-type: none">- <i>C2.1 Collecter, analyser les informations techniques et réglementaires</i>- <i>C2.5 Assurer la maintenance du poste de travail et des équipements</i>- <i>C4.4 Peindre un élément et analyser la qualité du recouvrement</i>
Savoir terminal visé de la séquence	<ul style="list-style-type: none">- <i>S2.3 Le recouvrement</i>

Q2.22 Dans le dossier réponse, complétez à l'aide du dossier pédagogique la fiche de préparation de la séquence.

FICHE DE PREPARATION DE LA SEQUENCE: « Peindre l'élément d'un véhicule »				
Séances	Objectif(s) de production des TP/Titre des apports de connaissance	Tâche(s) de la séance visée(s)	Compétence(s) de la séance visée(s)	Savoir(s) de la séance visée(s)
TP1	<i>Rechercher et réaliser une teinte</i>	<i>T4.2– Peindre l'élément du véhicule</i>	<i>C2.1.2 Collecter et analyser les informations techniques liées à l'intervention C2.1.3 Collecter et analyser les informations réglementaires liées à l'intervention C4.4.2 Identifier et préparer les fonds et les produits de recouvrement.</i>	<i>S2.3.2 Les laques et vernis S2.3.5 La Colorimétrie</i>
TP2	<i>Appliquer la teinte et le vernis</i>	<i>T4.2– Peindre l'élément du véhicule</i>	<i>C2.5.2 Réaliser la maintenance du poste de travail et des équipements. C4.4.1 Identifier les risques liés à l'intervention et les moyens de les prévenir. C4.4.5 Appliquer les produits</i>	<i>S2.3.2 Les laques et vernis S2.3.4 L'application des produits et ses techniques</i>
TP3	<i>Réaliser un raccord noyé</i>	<i>T4.2– Peindre l'élément du véhicule</i>	<i>C2.5.2 Réaliser la maintenance du poste de travail et des équipements. C4.4.1 Identifier les risques liés à l'intervention et les moyens de les prévenir C4.4.5 Appliquer les produits</i>	<i>S2.3.3 Les raccords S2.3.5 La Colorimétrie</i>
TP4	<i>Contrôler la qualité de finition, d'aspect et proposer des solutions de remédiassions.</i>	<i>T4.3– Contrôler la qualité de finition et d'aspect</i>	<i>C4.4.6 Contrôler la qualité du recouvrement. C4.4.7 Diagnostiquer les causes des défauts en peinture. C4.4.8 Établir la procédure de correction des défauts.</i>	<i>S2.3.2 Les laques et vernis S2.3.4 L'application des produits et ses techniques</i>
Apport de connaissance N°1	<i>Les peintures de finition</i>	<i>T4.2– Peindre l'élément du véhicule</i>	<i>C4.4.2 Identifier et préparer les fonds et les produits de recouvrement.</i>	<i>S2.3.2 Les laques et vernis</i>
Apport de connaissance N°2	<i>Les pistolets d'application</i>	<i>T4.2– Peindre l'élément du véhicule</i>	<i>C4.4.5 Appliquer les produits</i>	<i>S2.3.4 L'application des produits et ses techniques</i>

Q2.23 Indiquez comment seront évaluées les compétences des élèves tout au long de cette séquence en fonction des activités qui leur sont proposées (ex : forme d'évaluation ...)

La validation des compétences intermédiaires mises en œuvre dans les TP se fera par des évaluations formatives. Cela permet à l'élève de se situer et de se préparer par rapport aux objectifs terminaux de la séquence. Les critères d'évaluation peuvent être évalués par des codes couleurs (rouge, bleu, vert) ou par validation d'acquis (non acquis, en cours d'acquisition, acquis).

La validation des compétences terminales se fera par des évaluations sommatives en fin de séquence. Une remédiation est proposée aux élèves pour les compétences non acquises.

3^{EME} PARTIE : CORRECTION D'UN DOCUMENT PEDAGOGIQUE

Q3.1 Corrigez l'évaluation proposée dans le dossier réponse pages 11, 12 et 13 sur 13 en proposant une note pour chaque question et en réalisant une correction pour chaque réponse fautive ou incomplète.




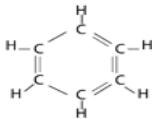
Logo de l'établissement scolaire	<u>Discipline :</u> Carrosserie	<u>Diplôme :</u> BAC Pro	<u>Année de formation :</u> 2^{ème} année
<u>EVALUATION SOMMATIVE</u>	<u>LE RECOUVREMENT</u> <u>Savoirs visés :</u> S2.3.2 - Les laques et vernis S2.3.3 - Les raccords S2.3.4 - L'application des produits et ses techniques		
Nom : MARTIN Prénom : Arthur	Classe : 1PCAR Date : 06/06/2017	7.5 /20	

1. LES LAQUES ET LES VERNIS

Q1.1 Dans le tableau ci-dessous :

- 1.11 Complétez les composants qui constituent une peinture.
- 1.12 Reliez par une flèche le type de matière correspondant à chaque composant.
- 1.13 Cochez les composants qui représentent « l'extrait sec » du film peinture.
- 1.14 Cochez le composant qui représente le « *Composant Organique Volatile* » de la peinture

1 /2
1 /2
0.5 /1
0 /1

TYPE DE MATIERE	COMPOSANTS	EXTRAIT SEC	COV	ILLUSTRATION DES COMPOSANTS
- Les matières volatiles	Résine Liant	✓	✓	
- Les matières solides	Couleur Pigment	✓		
- Les matières filmogènes	Charge	✓		
	Solvant		✓	

Depuis 2007, la législation Européenne impose aux fabricants de distribuer aux réparateurs des teintes de base de technologie **HYDRODILUABLE** ou **HYDROSOLUBLE**

Q1.2 Reliez par une flèche dans le tableau ci-dessous les technologies de peinture avec leur définition.

2 / 2

TECHNOLOGIES DE PEINTURE	DEFINITIONS
HYDRODILUABLE →	- Cette technologie n'a plus de solvant (<i>alcool, cétone...</i>). La peinture reste en suspension aqueuse mais il est nécessaire de maintenir les bases dans un local chauffé pour éviter qu'elles gèlent.
HYDROSOLUBLE →	- Cette technologie a encore 10 à 20% de solvant. Elle craint moins le gel mais il est nécessaire de l'agiter suite à la décantation entre les alcools et le reste des composants (<i>liant, pigments...</i>).

2. LES TECHNIQUES DE RACCORD

Q2.1 Dans le revêtement des carrosseries, 2 paramètres nous obligent à réaliser des raccords, Citez les :

0.5 / 2

- Pour moins consommer de produit. Le coût de la réparation
- La qualité de travail

En peinture automobile, il existe 2 techniques de raccords en peinture automobile :

- le raccord noyé,
- le raccord fondu,

Q2.2 Citez la définition de chacune de ces techniques :

1 / 4

- Le raccord noyé :

C'est quand on noie la peinture. Le raccord noyé est un dégradé de couleur dans l'élément réparé ou sur l'élément adjacent à la réparation. Le principe est de « noyer » la base que l'on applique dans la couleur d'origine. L'objectif est de minimiser au maximum les écarts de colorimétrie.

- Le raccord fondu

C'est quand on fond la peinture Le raccord fondu est une « refonte » de brouillard de vernis dans un élément. Le principe est de ne vernir qu'une partie d'un élément puis de raccorder les parties non revernies à l'aide d'un diluant raccord.

3. L'APPLICATION DES PRODUITS ET SES TECHNIQUES

Les pistolets d'application utilisent la technologie HVLP

Q3.1 Définissez ce que veut dire ce sigle

~~Haut Volume Légère Pression~~ High Volume Low Pressure

0.5 /1

Q3.2 Quelles sont les avantages de cette technologie par rapport à un pistolet conventionnel ?

~~Il y a moins de pression donc on coule moins.~~ Le taux de transfert est plus important (+de 65%) par rapport au pistolet conventionnel (environ 40%), ce qui permet de diminuer la consommation de peinture

0 /2

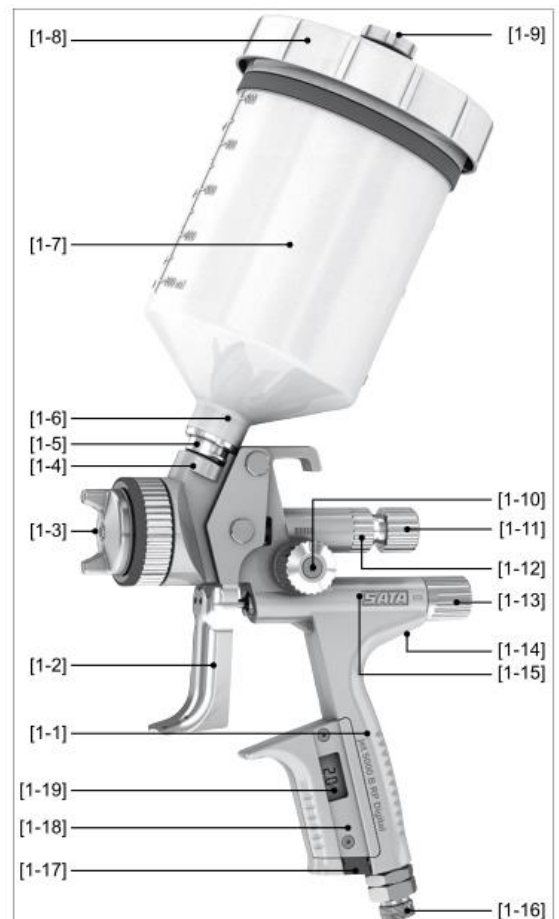
Q3.3 Indiquez la fonction des repères 1-10, 1-11 et 1-13 du schéma du pistolet ci-dessous :

1/3

Repère 1-10 : ~~C'est pour régler le jet de peinture~~

Repère 1.11 : ~~C'est pour régler la pression de l'air~~ Réglage du débit de peinture.

Repère 1.13 : ~~C'est pour régler la quantité de peinture qui sort~~ Réglage du débit d'air.



D. Commentaires sur le déroulement de l'épreuve d'admissibilité

1^{ERE} PARTIE : EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE SUPPORTS TECHNIQUES

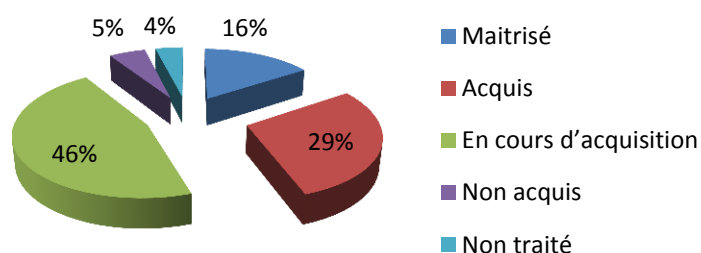
Cette 1^{ère} partie avait pour but d'évaluer les candidats sur leurs connaissances en réparation des carrosseries, trois thèmes étaient proposés aux candidats :

- l'accueil du client et la réception de son véhicule ;
- le contrôle et la réparation des structures ;
- le remplacement et la réparation des éléments détériorés.

Cette partie a été globalement réussie par les candidats avec 48 % de réponses maîtrisées ou acquises.

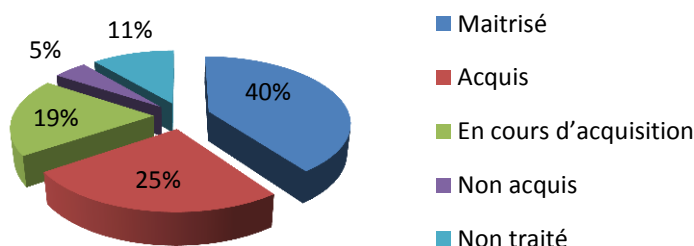
1.1 Accueil du client et réception de son véhicule

La question sur l'ordre de réparation est globalement bien traitée par une majorité des candidats mais des difficultés ont été ressenties sur la question concernant la procédure VGE. 46 % des réponses proposées sont



incomplètes et 5 % sont erronées ou hors sujet.

1.2 Contrôle et réparation des structures



65 % des réponses proposées par les candidats dans cette partie sont maîtrisées ou acquises. Les membres du jury ont apprécié les réponses pertinentes de nombreux candidats.

1.3 Remplacement et réparation des éléments détériorés

Les candidats ont eu plus de difficultés sur cette partie. Des lacunes se sont fait ressentir sur les connaissances dans la réparation des éléments en aluminium, notamment sur la question Q1.32 avec 42,5 % de réponses non traitées ou erronées et 37,5 % sur la question Q1.33 concernant la technique d'assemblage collage/rivetage.

2^{ème} PARTIE : ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Cette partie avait pour objectif de permettre aux candidats de développer leurs compétences et leurs savoirs concernant l'organisation pédagogique de la formation pour une classe de 2nd et de 1^{ère} baccalauréat professionnel en réparation des carrosseries.

Elle était découpée en deux parties :

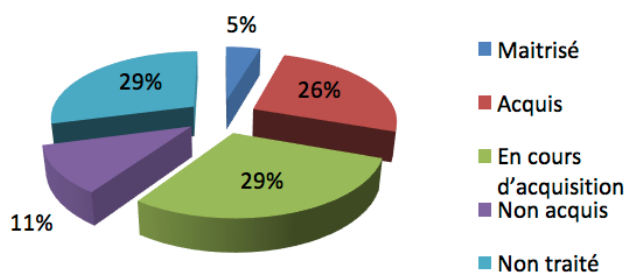
- le planning prévisionnel de formation ;
- le plan de séquence.

De nombreux candidats ont rencontré des difficultés sur cette partie avec 33 % de réponses non traitées et 11 % non acquises sur l'ensemble des candidats.

2.1 Le planning prévisionnel de formation

Les candidats devaient développer une réflexion sur les différentes contraintes qu'ils allaient prendre en compte pour établir leur plan de formation car cela a un impact direct sur leur progression pédagogique. Cette question permettait aussi aux candidats de définir l'utilité d'un planning de formation prévisionnel et d'établir leurs stratégies pédagogiques pour utiliser les PFMP comme outil de formation en définissant des objectifs liés à leur planning prévisionnel de formation de manière à ce que les élèves y trouvent du sens.

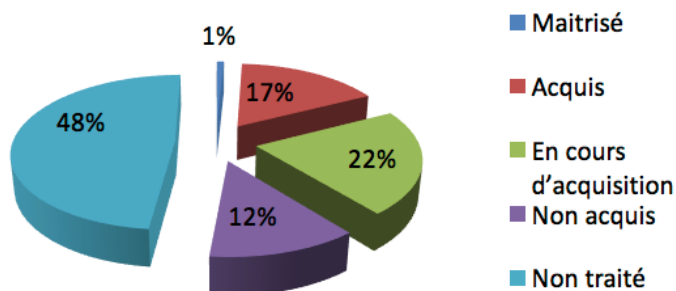
Les membres du jury sont globalement déçus par cette partie du sujet : 29 % des questions de cette partie n'ont pas été traitées et 11% sont non acquises. La qualité des réponses pertinentes proposées par certains candidats est cependant à relever.



2.2 Le plan de séquence

Il était demandé aux candidats de créer un plan de séquence dans sa globalité. Les candidats devaient déterminer les objectifs terminaux de la séquence « *Peindre l'élément d'un véhicule* » ainsi que les objectifs intermédiaires pour chaque séance. Ils devaient ensuite développer les méthodes d'évaluations qu'ils allaient mettre en œuvre sur l'ensemble de la séquence pour valider l'acquisition des différentes compétences des élèves.

Pour traiter cette partie, les candidats devaient utiliser dans le dossier pédagogique les documents extraits du référentiel de formation du baccalauréat professionnel réparation des carrosseries concernant le thème « *Peindre l'élément d'un véhicule* ». Les membres du jury ont constaté que cette partie a été non traitée par 48 % des candidats et que 34 % ont eu des difficultés, notamment à utiliser le document pédagogique extrait du référentiel, ce qui est regrettable pour de futurs enseignants. Il est à noter que 17 % des réponses proposées par les candidats sont conformes et pertinentes ce qui a été apprécié par les membres du jury.

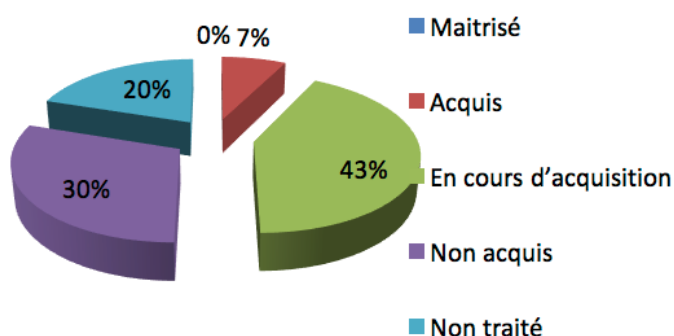


3^{EME} PARTIE : CORRECTION D'UN DOCUMENT PEDAGOGIQUE

Cette troisième partie avait pour objectif de mettre les candidats dans une situation professionnelle concrète du métier d'enseignant mais aussi de les évaluer sur leurs connaissances professionnelles concernant le revêtement des carrosseries. Il leur était demandé de corriger et de noter une copie d'élève visant les savoirs professionnels : S2.3.2 – *Les laques et vernis* ; S2.3.3 *Les raccords* ; S2.3.4 - *L'application des produits et ses techniques*, du référentiel de formation.

Il est regrettable de constater que 20 % des candidats n'ont pas traité cette partie et que 30 % ont proposé des réponses erronées, avec des réponses surprenantes sur les technologies de pistolet et leurs réglages ou sur les techniques de raccord. De ce fait, la notation proposée par ces candidats est complètement inappropriée. Seul 7 % des candidats ont réussi cette partie ce qui est regrettable.

Les membres du jury rappellent aux candidats que le titulaire du CAPLP « réparation est revêtement des carrosserie » peut aussi enseigner dans des classes préparant le CAP « *Peinture en carrosserie* » et que la maîtrise de cette discipline est indispensable.



Observations du jury

Le jury a apprécié :

- une exploitation approfondie et une analyse argumentée du dossier technique fourni ;
- une structuration explicite des réponses ;
- la pertinence des réponses proposées par certains candidats sur les plans techniques et pédagogiques.

Le jury a regretté :

- le faible degré de réflexion pédagogique ;
- un manque de clarté et de précision des réponses ;
- un argumentaire souvent limité ;
- un manque de connaissance technique de nombreux candidats sur « le revêtement des carrosseries », « les préconisations d'intervention sur un élément en aluminium » et sur la technique d'assemblage « collage/rivetage ».

Conseils aux candidats

Le jury conseille aux candidats de bien se préparer à cette épreuve. Un minimum de connaissance des textes réglementaires régissant la voie professionnelle et des stratégies pédagogiques à adopter en lycée professionnel est exigé.

La maîtrise des données et des procédures techniques utilisées dans la spécialité est l'élément essentiel de la réussite.

L'analyse préalable à toute exploitation de la documentation ne peut se concevoir qu'après une étude (lecture) complète et approfondie des dossiers et des documents. Cette phase incontournable doit permettre une approche logique et complète du travail demandé, rendant ainsi plus aisée la gestion du temps imparti.

Le dossier ressources doit être exploité de manière rigoureuse, judicieuse et complète ; la construction des réponses aux questions posées doit se faire dans une démarche logique appuyée sur des connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques confirmées.

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner à :

- analyser des organisations pédagogiques ;
- définir les objectifs d'une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques à mobiliser ; les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Le jury invite enfin les candidats à s'appropriier les contenus et les modalités de formation et d'évaluation décrits dans les référentiels de certification des diplômes de la filière professionnelle.

E. Résultats de l'épreuve d'admissibilité

Les statistiques générales de l'épreuve sont données ci-dessous :



Minimum :	2,00 / 20	Quartile inférieur :	4,29 / 20
Moyenne :	7,23 / 20	Médiane :	7,42 / 20
Maximum :	14,33 / 20	Quartile supérieur :	9,42 / 20
Ecart type :	3,17	Ecart interquartile :	5,12

Épreuve d'admission : épreuve de mise en situation professionnelle

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve d'admission est construite ainsi :

Arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF du 27 avril 2013

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné du lycée professionnel.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

L'entretien avec le jury permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient : 2.

B. Déroulement

Le jury souhaite évaluer l'ensemble des activités professionnelles du carrossier ; l'épreuve pratique est donc répartie comme suit :

- 3 heures sur une activité "cœur de métier" (ex : restructuration ...) ;
- 1 heure sur une activité connexe (ex : recherche et montage de teinte au spectrophotomètre).

Travaux pratiques 4 heures (3 h + 1 h)		Exposé + entretien (1 h)
Intervention de carrosserie nécessitant la réalisation de mesures, contrôles et paramétrages sur véhicules actuels. L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable : - de réaliser une opération de diagnostic ; - de proposer une réparation adaptée ; - de réaliser un paramétrage sur des systèmes mettant en œuvre des énergies ; - de justifier ses choix et sa démarche.	Préparation de l'exploitation pédagogique (1 h)	Exposé (30 mn) Présentation d'une séquence d'enseignement en Bac Pro réparation des carrosseries s'appuyant sur l'une des activités support des travaux pratiques. Entretien avec le jury (30 mn)

Une pause d'une heure est prévue entre les travaux pratiques et la préparation de l'exploitation pédagogique.

C. Critères d'évaluation et indicateurs de performances

Déontologie et exercice du métier	
Faire partager les valeurs de la république	Transmission et partage les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	Aptitude à contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ou de dévalorisation, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier	Utilisation d'outils, de ressources et des usages du numérique
Maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique : connaissance approfondie de sa discipline, maîtrise des objectifs et les contenus d'enseignement	
Mobiliser des connaissances, concepts et méthodes	Autonomie dans l'analyse du problème posé
	Exactitude du décodage des données
	Pertinence des procédures mises en œuvre
	Pertinence des choix techniques opérés
Savoir-faire	Maîtrise des gestes professionnels
	Respect des règles de mise en œuvre des outillages et des produits
	Capacité à mettre en œuvre un poste de travail de réparation et revêtement
	Respect des règles d'hygiène et de sécurité
Effectuer une réalisation de qualité	Qualité de la remise en conformité
	Pertinence de l'analyse critique
Expression écrite et orale	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Qualité de l'argumentation
	Pertinences des réponses aux questions posées
	Qualité des expressions orales et écrites
	Maîtrise des outils de la communication
	Pertinence des documents proposés
Pédagogique & didactique	
Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	Cohérence de l'organisation de la séquence
	Situation de la séance dans la séquence
	Enoncé des objectifs opérationnels de la séance
	Identification des prérequis nécessaires
	Pertinence du choix des connaissances nouvelles
	Adaptation du contenu de la séance au niveau visé
	Exactitude des connaissances techniques
	Pertinence des modalités d'évaluation

D. Commentaires sur le déroulement de l'épreuve d'admission

Remarques générales

Cette année, le jury a accueilli des candidats particulièrement bien préparés et qui ont tenu compte des conseils contenus dans les rapports précédents.

Comme précédemment, les candidats de cette session 2018 ont pu être classés suivant quatre profils :

- des candidats qui ont fait preuve d'une bonne aptitude professionnelle, ainsi que d'une aisance dans la communication et qui ont su prouver leur capacité à transposer leurs connaissances en construisant des progressions pédagogiques cohérentes ;
- des candidats dont les compétences professionnelles et le niveau de culture technique sont avérés mais qui n'ont pas démontré un niveau suffisant de transfert à la pédagogie : ces difficultés étant souvent dues à une incapacité à concevoir une organisation pédagogique structurée et/ou à une méconnaissance du contexte lié au système éducatif et des textes réglementaires ;
- des candidats qui, tout en montrant des compétences professionnelles, n'ont pas le niveau permettant de les exprimer et de les présenter à un auditoire ;
- des candidats dont ce n'est pas la première présentation à l'épreuve d'admission et qui n'ont pas tenu compte des remarques faites précédemment. Pour ces derniers, une relecture attentive des rapports de jury des années précédentes et une préparation plus sérieuse au niveau technique et pédagogique est indispensable.

Analyse détaillée

L'épreuve de présentation d'une séquence prend appui sur des travaux pratiques. Ces travaux ainsi que la présentation révèlent un niveau correct d'une majorité de candidats sur les compétences « cœur de métier » du carrossier. Toutefois, de grandes disparités ont été constatées notamment au niveau de la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques mais surtout didactiques liées à la pratique du métier d'enseignant.

Il est à noter que lors de cette session, quelques candidats n'ont pas su adopter la posture attendue à un futur cadre de la fonction publique.

• **Concernant les travaux pratiques**

L'autonomie et la bonne volonté ont souvent été au rendez-vous : seule la différence de niveaux pratiques des candidats explique la disparité des résultats de cette partie d'épreuve. Les temps impartis ont été suffisants pour la plupart des candidats qui ont su gérer leur temps. Le jury rappelle cependant que la recherche d'une rapidité dans l'exécution des tâches nuit à l'aspect qualitatif. Or, la qualité des travaux réalisés par les candidats doit être irréprochable.

De même, les enseignants doivent être des modèles dans l'acquisition des compétences liées à la santé et la sécurité des élèves qui leur sont confiés. Il est regrettable que certains candidats n'utilisent pas leurs équipements de protections individuels.

Le jury a apprécié :

- une maîtrise technique correcte de l'utilisation des matériels, équipements ;
- le respect des recommandations des constructeurs pour la réalisation des réparations demandées ;
- la précision des gestes professionnels et la volonté de rendre un travail d'excellente qualité ;
- l'écoute attentive des informations données par les membres du jury, une autonomie dans la démarche de recherche d'informations (ressources mises à disposition) et une prise de temps suffisant pour pouvoir les exploiter ;
- le respect des consignes ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité et l'utilisation complète des équipements de protection individuelle ;

- le respect des règles et des procédures de protection des véhicules ;
- le niveau de réflexion, d'analyse et les stratégies proposées au jury ;
- la qualité des réponses apportées lors du questionnement en cours du TP ;
- la capacité des candidats à remettre en question leurs pratiques et leurs raisonnements.

- **Concernant l'exposé-entretien**

Les objectifs de cette partie de l'épreuve n'ont pas été bien compris par des candidats qui n'ont pas su s'approprier les modèles d'organisation pédagogique pour les appliquer aux sujets proposés. En effet, environ la moitié des candidats n'ont pas soigneusement lu les consignes qui leur ont été données, ce qui leur a posé des problèmes lors de l'entretien. Aussi, le jury regrette comme précédemment que ces candidats n'aient pas pleinement exploités les trente minutes qui leur étaient offertes pour présenter leur réflexion pédagogique.

Pour cette épreuve, le jury attend la présentation d'un plan de séquence et de séance qui s'inscrive dans une progression pédagogique réfléchie et formalisée.

Un effort a été noté dans l'utilisation des outils numériques de communication pour la présentation de certains. Les meilleurs candidats ont su produire et exploiter avec aisance des présentations numériques pertinentes dans le temps de préparation qui leur était imparti, ce qui a été très apprécié.

A contrario, certains ne maîtrisent toujours pas l'utilisation basique des outils numériques (allumer un ordinateur, transférer des fichiers sur une clé USB, réaliser une présentation ou un document de qualité sur traitement de texte ...). Le jury rappelle qu'un futur enseignant se doit de maîtriser les compétences numériques qui lui permettront notamment de produire des documents de qualité pour ses élèves, d'exploiter des outils de suivi pour l'évaluation ... Les futurs candidats sont donc invités à se former et/ou s'autoformer sur ces compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant.

Pour les meilleurs candidats, l'échange a été constructif et a permis d'apprécier l'ouverture d'esprit de ceux-ci. Pour cette partie, le jury cherche :

- d'une part à évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau donné de classe de lycée professionnel ;
- d'autre part, à percevoir le potentiel d'évolution positive chez les candidats réellement novices dans ce métier.

Cette année, la plupart des candidats ont pris soin de s'informer sur le métier d'enseignant : ses exigences, la pédagogie et la didactique de l'enseignement professionnel et les missions d'un fonctionnaire. Seul le niveau d'imprégnation de ces exigences et missions diffèrent.

Le jury attend du candidat comme chaque année :

- un niveau de maîtrise suffisant des outils numériques bureautiques et leur exploitation dans le cadre d'une présentation orale ;
- une maîtrise correcte de la langue et un niveau minimal de connaissance de la terminologie de base utilisée en pédagogie ;
- une posture de cadre de la fonction publique dès la première rencontre avec le jury ;
- un niveau correct d'écoute et de réactivité lors de la phase d'échange ;
- une prise en compte suffisante des besoins et acquis des élèves ;
- un niveau acceptable de réflexion, d'analyse des stratégies proposées ;
- une prise en compte correcte des valeurs fondamentales et républicaines portées par l'école (la laïcité, la citoyenneté, l'égalité des chances, le « vivre ensemble », le refus des extrémismes, ...) ;
- l'aptitude à formaliser les organisations pédagogiques proposées ;

- la capacité à proposer des documents pédagogiques d'organisation et/ou des documents destinés aux apprenants ;
- une exploitation efficace du temps imparti notamment au niveau de l'exposé ;
- une connaissance à minima du système éducatif, des textes qui l'organise pour les niveaux ciblés (référentiels et documents d'accompagnement) et des organisations pédagogiques ;
- la connaissance des dispositifs d'évaluations utilisés dans la voie professionnelle ;
- la connaissance de l'EPL, de son fonctionnement et de sa communauté éducative.

Conseils aux candidats

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de prendre connaissance du règlement du concours et de s'y conformer ;
- de prendre en compte les recommandations décrites dans ce rapport de jury et les précédents ;
- de prendre connaissance du référentiel de compétences des enseignants ;
- de se rapprocher d'un établissement scolaire et de sa communauté éducative afin d'en appréhender davantage le fonctionnement et les enjeux en terme de formation des jeunes de la voie professionnelle ;
- de mener une analyse réflexive concernant la réalisation des tâches professionnelles dans l'optique d'exploitations pédagogiques ;
- d'actualiser ses savoirs technologiques relatifs à la réparation, au revêtement des carrosseries et aux technologies nouvelles qui se développent fortement dans l'automobile ;
- de s'entraîner à exploiter des documents ressources, schémas, graphes ou courbes en relation avec la formation à assurer ;
- d'acquérir une bonne maîtrise des divers moyens de communication ;
- de maîtriser les outils numériques dans un cadre professionnel ;
- d'adopter une posture de professionnel de la carrosserie et de la peinture et aussi une posture d'enseignant ;
- d'adopter, en toute situation des attitudes qui respectent les règles de protection des personnes des biens et de l'environnement, cette posture doit pouvoir transparaître aussi bien dans les activités pratiques que dans la construction pédagogique ;
- de prendre connaissance de l'ensemble des référentiels des diplômes concernés, de leurs repères pour la formation, des enseignements assurés par les professeurs de réparation des carrosseries.

Les candidats doivent maîtriser les bases du métier, les techniques et l'utilisation des outillages spécifiques de la carrosserie et de la peinture, connaître les méthodes, les matériels et les équipements et s'adapter aux situations (matériels, produits) proposées. Ainsi, pour les épreuves, ils pourront être amenés à réaliser les activités suivantes : peinture et recouvrement d'un élément, restructuration, chassimétrie, dépose et repose d'un élément amovible, intervention sur des éléments de sécurité (exemple airbag), géométrie d'un train roulant, intervention sur matériau composite, débosselage sans peinture, panne électrique ...

Ils doivent aussi développer une certaine polyvalence en tenant compte de l'évolution de la profession en rapport avec les référentiels des diplômes.

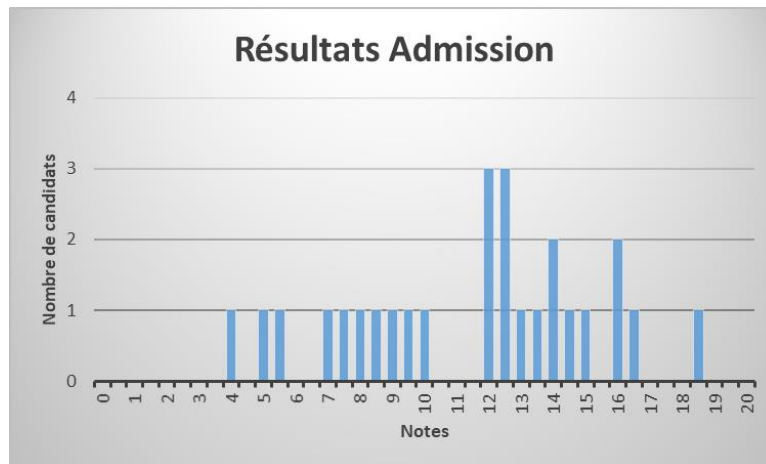
Il est conseillé aux futurs candidats de se placer dans une posture de futurs professeurs et d'acquérir les connaissances requises pour développer des stratégies pédagogiques. La connaissance des textes réglementant le système éducatif, des méthodes de prise en charge des acquis et des besoins des élèves, de la diversité des contextes d'enseignement et les objectifs et valeurs de la République est incontournable.

Les candidats ne doivent pas se contenter de leurs acquis, ils sont invités à approfondir leurs connaissances et à développer les compétences qui leur permettront d'anticiper l'évolution du métier visé.

E. Résultats de l'épreuve d'admission

Statistiques et histogramme des notes obtenues à l'admission

Note obtenue par le premier candidat	18,4
Note obtenue par le dernier candidat	4,2
Moyenne des candidats présents	11,48



F. Exemple d'épreuve d'admission

CAPLP Externe – session 2018
Réparation et Revêtement en Carrosserie
Épreuves d'admission

Présentation d'une séquence de formation portant sur le programme du Baccalauréat Professionnel Réparation des Carrosseries et s'appuyant sur l'activité TP 29 – F : "Remplacement vitrage collé" + "Montage de teinte au Spectrophotometre".

TRAVAUX PRATIQUES : - PREMIÈRE PARTIE -

1 - Mise en situation de la Première partie (Durée 3h)

Un véhicule ayant une aile arrière à remplacer est réceptionné en concession, vous devez réaliser la dépose et la repose de la custode arrière.

2 - Conditions de réalisation :

*L'intervention sera réalisée sur un véhicule de type "école" placé sur une aire dédiée, située en **zone 04** (voir plan de zone).*

3 - Nature de l'intervention demandée :

Tâche professionnelle : T2.8 remplacer, réparer les vitrages

REMARQUE IMPORTANTE : Seule cette partie constituera la base de réflexion pour l'épreuve pédagogique. (L'exploitation pédagogique portera donc sur le remplacement d'un vitrage collé...)

Travail demandé au candidat :

- Organiser le poste de travail,
- s'approprier l'ensemble des matériels et de la documentation technique associée,
- collecter et analyser les données techniques nécessaires,
- démonter les garnitures intérieures nécessaires,
- déposer la custode arrière (sans la casser),
- nettoyer et appliquer les produits de collage,
- reposer la custode arrière,
- remonter les garnitures,
- ranger et remettre le poste en état.

L'intervention doit être conduite dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,

4 - Ressources mises à disposition :

Matériels :

- Une aire de préparation avec l'outillage et les produits nécessaires à la réparation,
- les matériels et produits de revêtement carrosserie,
- le matériel de découpage manuel
- le matériel de découpage pneumatique,
- les abrasifs,
- le kit colle vitrage.

Documentation :

- La documentation technique partielle du véhicule,
- la documentation technique des matériels, des produits

CAPLP Externe – session 2018
Réparation et Revêtement en Carrosserie
Épreuves d'admission

Présentation d'une séquence de formation portant sur le programme du Baccalauréat Professionnel Réparation des Carrosseries et s'appuyant sur l'activité TP 29 – F : "Remplacement d'un vitrage collé" + "Montage de teinte au spectrophotomètre".

TRAVAUX PRATIQUES : - DEUXIÈME PARTIE - (suite)

6 - Mise en situation de la Deuxième partie (montage de teinte) (Durée 1h)

Un véhicule présentant une différence de teinte sur un élément est réceptionné en concession. Lors du chiffrage le peintre relève la nuance peinture à l'aide du spectrophotomètre. Il est demandé au candidat de remettre en conformité cet élément.

7 - Conditions de réalisation :

*Dans les conditions du concours, la prise de mesure et montage de la teinte sont réalisés sur une aire dédiée, située en **zone 06** (voir plan de zone).*

8 - Nature de l'intervention demandée :

Tâche(s) professionnelle(s) : T4.2 peindre l'élément du véhicule

On demande au candidat :

- D'organiser son poste de travail,
- de s'approprier l'ensemble des matériels et de la documentation technique associée,
- de collecter et analyser les données techniques nécessaires (véhicule, appareils),
- d'identifier le travail et l'ensemble des interventions à réaliser,
- d'effectuer la préparation de l'élément avant la prise de mesure,
- de préparer les produits nécessaires au recouvrement,
- de préparer la teinte en fonction des plaquettes ou mesures réalisées,
- de ranger et remettre le poste en état.

Rem : L'intervention doit être conduite dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

9 - Ressources mises à disposition :

Matériels : un poste équipé de :

- Un spectrophotomètre,
- un élément avec le défaut à mesurer,
- un ordinateur du fournisseur de peinture,
- d'une balance,
- du nécessaire de peinture,
- des produits peinture et de dilution,
- des produits de nettoyage.

Documentation :

- La documentation technique de chaque produit utilisé,
- la documentation technique des matériels,
- le référentiel Baccalauréat professionnel de réparation des carrosseries.

CAPLP - CONCOURS EXTERNE REPARATION ET REVETEMENT EN CARROSSERIE

Admission : Durée : 5 heures (TP 3h + 1h + exploitation pédagogique 1h)

Présentation d'une exploitation pédagogique des Travaux pratiques

Exploitation pédagogique

Durée de l'épreuve : 1heure (30 mn d'exposé + 30 mn d'entretien)

Sujet N° 29 - F : Remplacement d'un vitrage collé

Contexte Pédagogique

Une séquence de formation comporte une série d'activités dont l'une d'entre elles prend appui sur l'activité pratique de cette épreuve du CA/PLP.

Cette séquence doit contribuer à faire acquérir à des élèves préparant le **Baccalauréat Professionnel réparation des carrosseries** tout ou partie de la compétence :

C4.1 Réparer, restructurer les éléments détériorés

Niveau de la classe : Première baccalauréat.

Objectif pédagogique de la séquence : L'élève doit être capable de remplacer un élément de carrosserie collé.

Travail demandé

Durant la durée de l'exposé (30mn) vous devrez, dans le cadre d'une démarche inductive ou déductive, présenter :

- la situation de l'intervention dans le parcours de formation (progression de la classe) ;
- la structure de la séquence pédagogique (nature, situation et succession des activités de type cours-TD-TP d'observation ou d'application, évaluation, synthèse, ...);
- le plan de la séance concernée par l'objectif opérationnel visé;
- la (ou les) connaissance(s) nouvelle(s) apportée(s) ;
- la trame des documents envisagés à destination des élèves ;
- les éléments d'évaluation de l'acquisition des connaissances nouvelles apportées aux élèves ;
- les moyens de remédiation éventuels pour les élèves en difficulté.

Les choix pédagogiques doivent être argumentés devant le jury.

Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République

Les valeurs de la République ont fait leur entrée dans le code de l'Éducation en 2005, à l'occasion de la Loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école, dite loi Fillon. Le code de l'éducation précise depuis cette date que : « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. »

L'école doit promouvoir non seulement les valeurs de la République mais aussi celles du dialogue, de la réflexion, de la curiosité, de la preuve, de la mesure, de l'explicitation ainsi que celles de l'effort, de la politesse, de la tolérance ou encore de la solidarité. Elles sous-tendent la dignité de l'homme, la liberté, l'égalité, la solidarité, l'esprit de justice, le refus de toute forme de discrimination.

Lors des épreuves d'admission, le jury évalue la capacité du candidat à agir en agent du service public d'éducation, en vérifiant qu'il intègre dans l'organisation de son enseignement :

- la conception des apprentissages des élèves en fonction de leurs besoins personnels ;
- la prise en compte de la diversité des conditions d'exercice du métier et la connaissance réfléchie des contextes associés ;
- le fonctionnement des différentes entités éducatives existant au sein de la société et d'un EPLE ;
- les valeurs portées par l'Éducation nationale, dont celles de la République.

Il s'agit d'évaluer la posture du candidat au regard de la transmission des valeurs et des principes de la République à l'école. La dimension civique de l'enseignement doit être explicite.

Le candidat doit prendre en compte ces exigences dans la conception des séquences pédagogiques présentées au jury. Il s'agit de faire acquérir, à l'élève, des compétences alliant des connaissances scientifiques et technologiques et des savoir-faire associés, mais également d'instaurer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines.

Cet objectif exigeant induit une posture réflexive du candidat lors de la préparation et de la présentation d'une séquence pédagogique. En particulier, les stratégies pédagogiques proposées devront permettre d'atteindre l'objectif de formation visé dans le cadre de « l'école inclusive ». Il est indispensable de donner du sens aux enseignements en ne les déconnectant pas d'un contexte sociétal identifiable. Cela doit contribuer à convaincre les élèves du bien-fondé des valeurs républicaines et à se les approprier.

L'éducation aux valeurs républicaines doit conduire à adopter des démarches pédagogiques spécifiques, variées et adaptées. Il s'agit en particulier de doter chaque futur citoyen d'une culture faisant de lui un acteur éclairé et responsable de l'usage des technologies et des enjeux éthiques associés. À dessein, il est nécessaire de lui faire acquérir des comportements fondateurs de sa réussite personnelle et le conduire à penser et construire son rapport au monde.

Les modalités pédagogiques déployées sont nombreuses. Pour exemple, les démarches d'investigation pour les mathématiques et sciences en lycée professionnel qui s'imposent aux enseignants de la discipline et qui sont préconisées pour les enseignements en sciences et techniques industrielles y compris en maintenance des véhicules, des machines agricoles et engins de chantiers.

Cette approche pédagogique permet à l'enseignant de développer des apprentissages afin que les élèves soient amenés :

- à travailler en équipe et coopérer à la réussite d'un projet ;
- à assumer une responsabilité individuelle et collective ;
- à travailler en groupe à l'émergence et à la sélection d'idées issues d'un débat et donc favoriser le respect de l'altérité ;

- à développer des compétences relationnelles en lui permettant de savoir communiquer une idée personnelle ou porter la parole d'un groupe ;
- à comprendre les références et besoins divers qui ont conduit à la création d'objets ou de systèmes à partir de l'analyse des « modes », des normes, des lois... ;
- à différencier, par le déploiement de démarches rigoureuses, ce qui relève des sciences et de la connaissance de ce qui relève des opinions et des croyances. L'observation de systèmes réels, l'analyse de leur comportement, de la construction ou de l'utilisation de modèles multi physiques participent à cet objectif ;
- à observer les faits et situations divers suivant une approche systémique et rationnelle ;
- à adopter un positionnement citoyen assumé au sein de la société en ayant une connaissance approfondie de ses enjeux au sens du développement durable. L'impact environnemental, les coûts énergétiques, de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage, sont des marqueurs associés à privilégier ;
- à réfléchir collectivement à son environnement, aux usages sociaux des objets et aux conséquences induites ;
- à comprendre les enjeux sociétaux liés au respect de l'égalité républicaine entre hommes et femmes ;
- ...

Lors de l'épreuve, le jury a apprécié les postures de certains candidats quant aux valeurs dont l'école est porteuse et celles-intellectuelles et morales- qu'elle cherche à développer. Ces mêmes candidats ont fait preuve d'un sens de l'éthique professionnelle et de l'éthique de la responsabilité lors de l'exposé de leurs séquences d'enseignement et de leurs actions, au sein de la classe, envisagées en particulier dans leurs pratiques d'évaluation. La prise de risque pour quelques-uns d'entre eux lors des questions posées par les membres du jury pour adapter leurs enseignements aux réalités du terrain et garantir les apprentissages quelques soient les situations évoquées a démontré qu'ils peuvent être porteurs des valeurs de l'école et de la République.

Pour prendre en compte cette dimension du métier d'enseignant dans la conception de séquences pédagogiques, les candidats peuvent s'appuyer sur différents textes réglementaires et ressources pédagogiques disponibles :

- le parcours citoyen et les valeurs républicaines à l'école (<http://eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-de-la-republique.html>) ;
- les programmes d'enseignement moral et civique (<http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html>) ;
- les ressources du portail national des professionnels de l'éducation – Eduscol – sur la laïcité (<http://eduscol.education.fr/cid78495/la-laicite-a-l-ecole.html>) ;
- le parcours avenir (<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>) ;
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (<http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun.html>) ;
- l'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 (BOEN n°6 du 5 février 2015);
- les ressources numériques en ligne du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques CANOPÉ – éducation et société ;
- ...